



Retrait des poursuites contre les 8 de Goodyear Conférence-débat Arles 18 avril 2016

Intervention préliminaire

Nous redisons avec force notre refus de la criminalisation de l'action syndicale.
Les salariés ont le droit et le devoir de défendre leurs droits.

Nous sommes réunis ce soir en soutien à des salariés attaqués et condamnés pour avoir défendu leur emploi et demandé des conditions de travail décentes.

Comme, depuis le 12 janvier 2016, défendre son emploi et les intérêts des salariés devient un délit passible de la correctionnelle et de peines de prison ferme, les unions locales des syndicats CGT d'Arles, de Tarascon et de Chateaufort, la FSU Arles, Sud-Education Arles, la section d'Arles du PCF, le NPA Arles et ATTAC Pays d'Arles ont créé le 8 février dernier un comité arlésien de soutien aux 8 de Goodyear.

Ce comité a appelé à faire signer la pétition en ligne et a fait signer 260 pétitions sur papier. Il a organisé plusieurs affichages dans la localité. Des tracts ont été distribués dans les entreprises, les établissements et sur les marchés. L'UL CGT d'Arles et ATTAC Pays d'Arles ont diffusé les informations sur leurs sites internet respectifs.

Ce comité de soutien a organisé dès le 25 février un rassemblement à Arles pour demander la relaxe et l'arrêt des poursuites contre les Goodyear. Cette action avait rassemblé une cinquantaine de personnes.

Huit syndicalistes de Goodyear ont été condamnés à 24 mois de prison dont 9 ferme. Après l'«affaire des chemises» d'Air France dont 18 salariés ont été sanctionnés début janvier, après les «5 de Roanne» condamnés pour un simple tag, après la révocation à la Poste d'un fonctionnaire –une première depuis 1951-pour faits syndicaux, après les sanctions imposées aux deux syndicalistes d'ErDF-GrDF pour avoir soutenu un agent licencié, le patronat et le gouvernement, soutenus par la justice, ont dicté leur propre violence.

A travers ce jugement, c'est une véritable tentative d'intimidation de tous les salariés, de tous les citoyens, qui se battent pour leur emploi, pour leurs droits. C'est une volonté d'étouffer toutes les contestations sociales porteuses d'autres choix de société, d'autres modèles économiques et sociaux. C'est une confirmation supplémentaire, avec l'interdiction des manifestations durant la COP21, les gardes à vue et les mises en résidence surveillée de militants, les violences organisées à l'encontre des mouvements contre la loi ElKohmri, c'est une confirmation supplémentaire de la dérive autoritaire et sécuritaire du gouvernement. Il utilise les attentats et la peur qui les accompagne pour porter une attaque inédite aux libertés fondamentales individuelles et collectives.

Nous sommes ici ce soir pour dire que nous ne sommes pas intimidés !

Nous sommes dans un contexte de colère et d'exaspération face aux injustices, aux inégalités sociales, aux reculs sans précédent des droits sociaux. Nous refusons la loi travail et nous exigeons son retrait. Nous refusons la prolongation de l'état d'urgence. Nous refusons la diminution des droits des syndicats et des salariés, nous refusons la remise en cause des moyens des organisations syndicales par les nombreuses attaques contre les Bourses du Travail.

Dans le même temps, les milieux financiers et les actionnaires du CAC40 s'enrichissent de plus en plus. Ils s'exonèrent des lois, les « panama papers » en relèvent maints exemples, et ils pratiquent une violence sociale insupportable. Cet acharnement contre la résistance sociale est proprement scandaleux, surtout lorsqu'il est conduit par un gouvernement qui se prétend de « gauche », élu sur des promesses en faveur du monde du travail et dont les actes concrets favorisent systématiquement le patronat et la finance.

Il n'y a pas de fatalité à ce que se poursuive la mise à mort de notre industrie, de nos services publics, des emplois, de nos droits et libertés, au nom des logiques financières et des politiques d'austérité. Il s'agit de choix politiques, présentés comme des contraintes économiques. A Arles comme à Tarascon nous savons toutes et tous ce que cela veut dire avec les luttes exemplaires souvent très longues des salariés de Lustucru, et des salariés de Linpac sans oublier ceux des Papeteries Etienne et des CMP.

Nous redisons notre exigence que soit condamnée la violence sociale, celle des licenciements boursiers, de la précarité, de la pauvreté, de l'exclusion sociale.

Nous poursuivrons ensemble le combat contre les violences patronales et gouvernementales, et pour des droits au travail de notre temps.

Nous avons ici de nombreux exemples récents de criminalisation de l'action syndicale et revendicative : zone logistique de St Martin de Crau, la Poste, Casino Port St Louis, sans citer tout, ni les attaques contre les délégués du personnel ou le non-respect des droits existants.

Mais nous disons tous ensemble, maintenant ça suffit!

Nous exigeons la relaxe des 8 Goodyear et le retrait de toutes les sanctions ou jugements envers les syndicalistes des différentes entreprises touchées par les plans de licenciement, premières violences exercées par le patronat avec le soutien du gouvernement.

Oui! Nous le redisons et nous le redisons le 28 avril parce que nous demandons toujours le retrait de la Loi Travail et nous le redisons le 1^{er} mai «**Nous sommes tous des Goodyear!**» et s'il le faut nous irons le dire à Amiens et **nous obtiendrons la relaxe et l'arrêt des poursuites.**